Conseil Maritime de Façade Sud Atlantique

Réunion du 27 septembre 2016

Point d'information Natura 2000 au large

Préfecture maritime de l'Atlantique Bureau « environnement marin »

Crédit photo :© Laurent Mignaux/METL-MEDDE



Modalités de désignation en Sud Atlantique

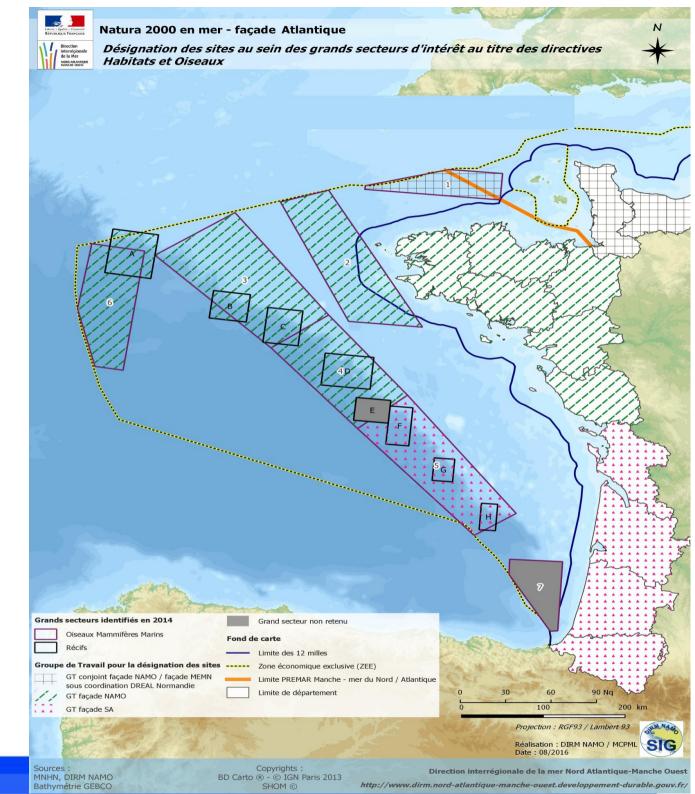
- 1. Rappels
- 2. Règles du jeu
- 3. Calendrier



Rappels du contexte

- Réseau N2000 français jugé « insuffisant » par l'UE.
- Une première phase, menée en 2014 et 2015, avait permis au MNHN d'identifier des grands secteurs d'intérêt pour les récifs, les oiseaux et les mammifères marins mais blocage.
- Février 2016 : réunion interministérielle au SGMER => accord entre ministères de la défense et de l'écologie sur les périmètres au sein desquels les sites N2000 seront désignés.
- Avril 2016: adoption des Programmes de Mesures du PAMM (extension du réseau comme mesure n°1).
- Juillet 2016: parution de l'instruction du gouvernement sur la désignation des sites N2000 au-delà de la mer territoriale => avoir un réseau <u>suffisant</u>, <u>représentatif</u> et cohérent.

Périmètre d'étude



Contraintes et règles du jeu

- Objectifs
 - Un site N2000 par grand secteur
 - Base: considérations scientifiques
 - Association stricte du MNHN
 - Prise en compte des activités humaines (sous réserve de...)
- Pilotage du processus par le Préfet maritime (6 mois).
- Instruction PREMAR ATL (méthode et timing général) pour la façade atlantique (NAMO et SA) parue en complément du texte national (répartition géographique par services de l'État).

Calendrier

Sept/Oct: information des CMFs.

Oct/Nov: échanges avec les parties prenantes (pêche, armateurs, utilisateurs divers).

Déc 16/Jan 17 : présentation en CMFs des périmètres définitifs.

15 Jan. 2017 : transmission des propositions de sites par le préfet maritime aux MEEM et MINDEF.

15 mai 2017: signatures des arrêtés de désignation et notification par la France des propositions de sites « Habitats » et « Oiseaux » vers l'UE.